

Séance ordinaire du 18 août 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-huit août deux mille vingt à neuf heures deux, en visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : monsieur le maire et président du comité exécutif Gilles Lehouillier

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-07-79

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 août 2020.

CE-2020-07-80

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juillet 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 29 juillet 2020.

CE-2020-07-81

Appui à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse relativement au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Route verte

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- D'appuyer la Municipalité régionale de comté de Bellechasse dans ses démarches auprès du ministère des Transports du Québec et de l'organisme provincial Vélo Québec afin que la Cycloroute de Bellechasse et le parcours Harlaka soient rapidement intégrés à la *Route verte*;
 - de transmettre une copie de cette résolution à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, à monsieur François Bonnardel, ministre des Transports du Québec, à Vélo Québec et à madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse.
-

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2020-07-82

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP

Document d'aide à la décision GCH-2020-071

Il est résolu de conclure la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCFP et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-83

Avis de motion du Règlement RVCE-2020-20-50 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif (suivi des ajustements à la structure de l'administration et subdélégation du pouvoir d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2020-028-R-1](#)

Le membre du comité exécutif Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RVCE-2020-20-50 modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-028-R-1.

Ce règlement a pour objet d'apporter des ajustements à la suite de récents ajustements à la structure de l'administration et de subdéléguer le pouvoir d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs.

CE-2020-07-84

Abrogation de la résolution CE-2020-06-51 « Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif (suivi des ajustements à la structure de l'administration et subdélégation du pouvoir d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs) »

[Document d'aide à la décision GRE-2020-028-R-1](#)

Il est résolution d'abroger la résolution CE-2020-06-51 « Règlement modifiant le Règlement RVCE-2016-16-16 intérieur du comité exécutif (suivi des ajustements à la structure de l'administration et subdélégation du pouvoir d'établir et de tenir à jour le calendrier de conservation et le plan de classification des documents, de même que d'assumer la gestion des documents inactifs) ».

CE-2020-07-85**Financement de la dépense relative à l'étude hydraulique pour le ruisseau Cantin (secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-091](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'étude hydraulique pour le ruisseau Cantin (secteur Saint-Jean-Chrysostome) au montant maximal de 21 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-02.

CE-2020-07-86**Financement de la dépense additionnelle relative aux projets de rénovation du Centre de congrès et d'expositions de Lévis**

[Document d'aide à la décision GEN-BI-2020-001](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux projets de rénovation du Centre de congrès et d'expositions de Lévis au montant maximal de 35 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-07-87**Financement de la dépense relative à l'achat de véhicules légers**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat de véhicules légers au montant maximal de 205 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-94.

CE-2020-07-88**Entente intermunicipale relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière à intervenir avec la Ville de Québec**

[Document d'aide à la décision POL-2020-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente intermunicipale relative à la fourniture réciproque de services en matière de formation policière à intervenir avec la Ville de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2020-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-89**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 25 juin 2020**

[Document d'aide à la décision INC-2020-008](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 25 juin 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-07-90**Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de la culture du 2 juillet 2020 et prolongement du plan d'action actuel de la *Politique culturelle de la Ville***

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-006](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de la culture tenue le 2 juillet 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le prolongement du plan d'action actuel de la *Politique culturelle de la Ville* d'une année et d'entreprendre le processus de renouvellement pour un nouveau plan triennal 2022, 2023 et 2024.

CE-2020-07-91**Affectation de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2020**

[Document d'aide à la décision DSA-2020-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 172 253\$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DSA-2020-031.

CE-2020-07-92**Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-74 constituant un comité consultatif d'urbanisme**

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-74 constituant le comité consultatif d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-022. Ce règlement a pour objet d'apporter certains changements concernant, notamment, la durée des mandats et la destitution des membres.

CE-2020-07-93**Adoption du Règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV 2011 11 23 sur le zonage et le lotissement (ajout dans la zone I1543 de l'usage gestion des matériaux excavés inclus dans la classe d'usages P405, avenue de la Rotonde, Parc industriel Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-68.

CE-2020-07-94**Demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C315 dans la zone A0022, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-060](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement visant l'ajout de la classe d'usages C315 (construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres) dans la zone A0022, et ce, pour les principaux motifs suivants :

- la non-conformité aux orientations de développement et de pérennité des activités agricoles indiquées au schéma d'aménagement et de développement;
- la disponibilité d'espaces appropriés pour cette classe d'usages à l'extérieur de la zone agricole.

CE-2020-07-95**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser un panneau-réclame dans la zone M1027, secteur Saint-Romuald) et consultation écrite**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-085](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-085. Ce Projet de règlement vise à autoriser l'installation d'un panneau-réclame dans la zone M1027, aux conditions prévues au projet de règlement de même que d'autoriser des enseignes autonomes dans les zones C1002 et M1027, aux conditions prévues au projet de règlement (hauteur et superficie), de même qu'à corriger une erreur d'écriture à l'égard de la numérotation d'une des zones (remplacement de la zone X1050 par M1055).

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

CE-2020-07-96**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0227 à même une partie de la zone H0221, création de la zone H0237 à même une partie de la zone H0221 et augmentation du nombre de logements permis dans la zone H0223, à proximité des rues du Frontenac et du Lady-Aylmer, secteur Saint-Nicolas) et consultation écrite**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-088](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de

règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-088. Ce projet de règlement a pour objet :

- d'agrandir la zone H0227 à même une partie de la zone H0221;
- de créer la zone H0237 à même une partie de la zone H0221 et d'autoriser dans cette nouvelle zone les habitations bifamiliales isolées et trifamiliales isolées;
- de permettre dans la zone H0223 les classes d'usages H10 habitation multifamiliale isolée de 7 à 19 logements et H10 habitation multifamiliale isolée de 20 à 28 logements et de prévoir les normes applicables à ces classes d'usages.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à *l'Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

CE-2020-07-97

Adoption du Règlement RV-2020-20-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifier la classe d'usage H10 (12 logements), retirer les exigences spécifiques de toit plat, stationnement souterrain et écran tampon dans la zone H0464, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-090](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-36 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-05-12.

CE-2020-07-98

Adoption du Règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage C310 dans la zone I1637, Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-091](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-70.

CE-2020-07-99

Adoption du Règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (exiger un écran tampon dans la zone H1976 en bordure de l'autoroute Robert-Cliche, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-71.

CE-2020-08-00

Adoption du Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser les classes d'usages C314 et C315 dans la zone M1734, avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-093](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-30 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-05-13.

CE-2020-08-01

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151, secteur Saint-Romuald) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-094](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-094. Ce projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone M1152 à même une partie de la zone H1151.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

CE-2020-08-02

Rapport sur la consultation écrite et adoption du Second projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (diminution de la densité résidentielle nette minimum et de la marge de recul latérale minimum, ainsi qu'un ajustement de la zone tampon, zone H1042, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-098](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prévu par le maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire décrétés par le conseil de la Ville conformément par l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2020-20-41 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-42.

CE-2020-08-03

Adoption du Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0311 à même une partie de la zone M0315, chemin de l'Anse-Gingras, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-100](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-04-69.

CE-2020-08-04

Décret relatif à la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2020-20-14 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (début de la mise en œuvre du volet 2 du 3^e alinéa de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* concernant l'agriculture en émergence)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-102](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter à l'égard du Projet de Règlement RV-2020-20-14 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

CE-2020-08-05

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et abrogation de la résolution CV-2020-01-11 « Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et désignation de membres »

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-105](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-105, d'autoriser le maire et la greffière à signer tous

documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin à titre de membre du comité directeur de cette entente, et le maire, à titre de remplaçant à ce comité, de nommer madame Julie Tremblay, conseillère en urbanisme de la Direction de l'urbanisme, à titre de membre du comité consultatif de cette entente, et monsieur Yves Thériault, chef du Service de l'aménagement du territoire de la Direction de l'urbanisme, à titre de remplaçant à ce comité.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2020-01-11 « Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et désignation de membres ».

CE-2020-08-06

Renonciation à l'exercice du droit de préemption des lots 3 916 966 et 3 916 967 du cadastre du Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2020-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer, rétroactivement au 21 décembre 2015 et définitivement, à l'exercice du droit de préemption prévu à l'acte de vente publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 14 399 254, à l'égard des lots 3 916 966 et 3 916 967 du cadastre du Québec.

CE-2020-08-07

Avenant 2020-1 au contrat de prêt dans le cadre du programme *d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DEV-2020-090](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant 2020-1 au contrat de prêt dans le cadre du programme *d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-090, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels aux postes de dépenses indiqués à cette fiche de prise de décision, pour les montants équivalents aux revenus supplémentaires relatifs à cet avenant.

CE-2020-08-08

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des rues de l'Avoine et de l'Orge (Centre des fleurs, phase 3, secteur Lauzon), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Le domaine Jacques Dumas inc., acquisition des lots 6 318 974 et 6 318 935 du cadastre du Québec, acquisition de servitudes pour cercles de virage temporaires sur les

lots 6 318 975 et 6 359 374 de ce cadastre et acquisition de servitudes d'aqueduc et d'égouts (futur ensemble immobilier) sur le lot 6 359 373 de ce cadastre et confirmation relative à l'utilisation de lots

[Document d'aide à la décision BP-2020-014](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement des rues de l'Avoine et de l'Orge (secteur Lauzon) sur le lot 6 318 974 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Alain Carrier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 12 998 de ses minutes, et de décréter que Le domaine Jacques Dumas inc. doit verser une somme d'argent pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relativement à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec Le domaine Jacques Dumas inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur les rues de l'Avoine et de l'Orge (secteur Lauzon), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Le domaine Jacques Dumas inc. soit acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 318 974 de ce cadastre, à des fins de rues, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture des rues sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 318 935 de ce cadastre, à des fins de sentier piétonnier, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit des servitudes de cercles de virage temporaires sur les lots 6 318 975 et 6 359 374 de ce cadastre, en faveur des lots 6 318 974 et 5 663 689 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude d'aqueduc et d'égouts sur le lot 6 359 373 de ce cadastre, en faveur du lot 6 318 974 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Le domaine Jacques Dumas inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-08-09

Attribution de contrat pour les services professionnels en droit notarial

[Document d'aide à la décision APP-2020-112](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de services professionnels en droit notarial (appel d'offres 2020-55-44), à la M. Cabinet juridique inc. comme suit :

- pour le lot A, pour une dépense estimée à 165 500,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
- pour le lot B, pour une dépense estimée à 108 700,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission., conditionnellement à l'approbation du projet structurant de transport en commun par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-08-10

Adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités pour les années 2021 et 2022 (CHI-20212022, achat d'hypochlorite de sodium et de PASS 10 pour le traitement des eaux des usines et des piscines)

[Document d'aide à la décision APP-2020-113](#)

Il est résolu :

- de confirmer l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats CHI-20212022 mis en place par l'Union des municipalités du Québec couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022, relatif à l'achat d'hypochlorite de sodium et de PASS 10 nécessaires au traitement des eaux des usines et des piscines;
- de confier à cette union le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022;
- pour permettre à cette union de préparer son document d'appel d'offres, de s'engager à fournir à cette union les types et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra cette union et en retournant ce document à la date fixée;
- de confier, à cette union le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux ans, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;
- que si cette union adjuge un contrat, de s'engager à respecter les termes de ce contrat comme si la Ville avait contracté directement avec l'adjudicataire;
- de reconnaître que cette union recevra directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes aux participantes et participants, le taux à être fixé annuellement et précisé dans les documents d'appel d'offres;
- de remettre une copie de la présente résolution à cette union.

CE-2020-08-11

Attribution du contrat pour la fourniture de services spécialisés en matière

d'expérience client

[Document d'aide à la décision APP-2020-114](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services spécialisés en matière d'expérience client (appel d'offres 2020-55-30), à Marketing Léger inc., pour une dépense estimée à 95 120 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-08-12**Attribution de contrat pour la fourniture et la livraison de deux vannes de type guillotine en acier inoxydable**

[Document d'aide à la décision APP-2020-115](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de deux vannes de type guillotine en acier inoxydable (appel d'offres 2020-50-58), à D.M. Valve et Contrôles inc., au prix de 151 888,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-08-13**Attribution du contrat pour l'installation de débitmètres réseaux (secteur 1, chambre de réduction de pression Saint-Jacques)**

[Document d'aide à la décision APP-2020-117](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'installation de débitmètres réseaux (secteur 1, chambre de réduction de pression Saint-Jacques) (appel d'offres 2020-50-55), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 347 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-08-14**Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville**

[Document d'aide à la décision APP-2020-118](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour les régimes de retraite de la Ville (appel d'offres 2020-55-51), à Optimum actuaires & conseillers inc., pour une dépense estimée à 199 500 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-08-15**Attribution du contrat pour la fourniture de chaux calcique hydratée nécessaire à l'incinérateur et aux usines de traitement des eaux pour les années 2021 à 2023**

[Document d'aide à la décision APP-2020-120](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de gré à gré pour la fourniture de chaux calcique hydratée nécessaire à l'incinérateur et aux usines de traitement des eaux pour les années 2021 à 2023 (avis d'intention 2020-50-65), à Graymont (Qc) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour

une dépense totale estimée à 675 867 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément à l'avis d'intention et à sa soumission.

CE-2020-08-16

Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette du chemin Demers (partie du lot 2 244 663 du cadastre du Québec, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique de la partie du lot 2 244 663 du cadastre du Québec, préparée par monsieur Raymond Julien, arpenteur-géomètre, datée du 31 janvier 2020, portant le numéro 6 119 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette du chemin Demers (secteur Saint-Nicolas) et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

CE-2020-08-17

Vente du lot 2 433 81 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-024](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat du propriétaire du lot 2 433 182 du cadastre du Québec, d'une partie du lot 2 433 181 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-024, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique.

Il est également résolu d'accepter l'offre d'achat du propriétaire du lot 2 660 556 du cadastre du Québec, d'une partie du lot 2 433 181 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique.

CE-2020-08-18

Renonciation au bénéfice d'une servitude d'égout pluvial grevant une partie du lot 3 269 832 du cadastre du Québec (rue des Chevaliers, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-037](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer au bénéfice de la servitude réelle et perpétuelle d'égout pluvial créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le

numéro 12 764 604, à l'égard du lot 3 269 832 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ce lot et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-08-19

Convention d'occupation temporaire à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'utilisation du lot 2 380 579 du cadastre du Québec (avenue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-038](#)

Il est résolu de conclure la convention d'occupation temporaire à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'utilisation du lot 2 380 579 du cadastre du Québec, aux conditions énoncées à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-038, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-08-20

Avenant au bail à intervenir avec La double fringale inc. pour la location d'une partie du lot 4 077 146 du cadastre du Québec (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-040](#)

Il est résolu de conclure l'avenant au bail à intervenir avec La double fringale inc. pour la location d'une partie du lot 4 077 146 du cadastre du Québec, correspondant à une partie du parc des Chutes-de-la-Chaudière (secteur Charny), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-040, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-08-21

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'outils et la fourniture de services professionnels pour la mise à niveau des infrastructures technologiques et la dépense relative à la mise à jour et l'évolution du système de gestion des ressources humaines et de la paie

[Document d'aide à la décision DTI-2020-006](#)

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'outils et la fourniture de services professionnels pour la mise à niveau des infrastructures technologiques, il est résolu d'affecter un montant de 65 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Pour financer la dépense relative à la mise à jour et l'évolution du système de gestion des ressources humaines et de la paie, il est également résolu d'affecter un montant de 53 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2020-08-22**Demande de crédit additionnel dans le cadre du projet d'orthophotographie aérienne de la région Chaudière-Appalaches**

[Document d'aide à la décision DTI-2020-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser un crédit additionnel au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DTI-2020-007, dans le cadre du projet d'orthophotographie aérienne de la région Chaudière-Appalaches, au montant équivalent aux revenus d'une subvention de 140 000 \$ accordée à la Ville à même le *Fonds d'appui au rayonnement des régions* et aux montants à recevoir provenant des autres municipalités participantes au poste de revenus indiqué à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-08-23**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la hauteur, autorisation par étage des usages autorisés et suppression de l'usage P301 stationnement, dans la zone M2163, située sur la rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et consultation écrite**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-046-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-046-R-1. Ce projet de règlement a pour objet de remplacer la grille des spécifications applicable à la zone M2163 et d'ajouter des dispositions spécifiques pour cette zone, de même qu'il prévoit, plus particulièrement, le remplacement de la grille des spécifications applicable pour la zone M2163 aux fins d'y modifier la hauteur maximale autorisée, en étage et en mètre, de prévoir que les usages autorisés (C1, C5, C7, C9, H10, I1 et P301) sont permis qu'à certains étages, d'autoriser les usages H10 (habitation multifamiliale isolée), I1 (industrie innovante) et P301 (stationnement) dans la zone et non en usages spécifiquement permis et de prévoir des dispositions spécifiques pour l'aménagement du toit.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément à l'*Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020*.

CE-2020-08-24**Demande d'une subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications pour le développement des collections**

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-005](#)

Il est résolu d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications, de désigner madame Suzanne Rochefort, chef du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la

vie communautaire, à titre de représentante de la Ville, de l'autoriser à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer l'engagement de la Ville à financer la totalité du projet incluant la part correspondant à la subvention de ce ministère.

CE-2020-08-25

Financement de la dépense relative aux travaux de mise à niveau dans les magasins (secteur Lauzon et secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-2020-061](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de mise à niveau pour les magasins (secteur Lauzon et secteur de Saint-Romuald) au montant maximal de 252 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2020-08-26

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 1 963 948 du cadastre du Québec (chemin Vire-Crêpes, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-104](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie d'environ 15 hectares du lot 1 963 948 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-104.

CE-2020-08-27

Entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Gestion Dave Gaudreau inc. sur les lots 2 288 614 et 3 696 928 du cadastre du Québec (rue de la Briqueterie, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision BP-2020-017](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec Gestion Dave Gaudreau inc. pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue de la Briqueterie (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-08-28

Vente d'une partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec à intervenir avec 8719705 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert Dion, secteur Saint-Nicolas, parc industriel Bernières et Dataparc), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2020-094](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de 8719705 Canada inc. portant sur une partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-094, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être

assumés par 8719705 Canada inc., d'affecter un montant de 95 608,28 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie du lot 6 338 079 du cadastre du Québec n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2020-08-29

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 58

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
